

## Dénominations de voies

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Dans le cadre de la construction d'un lotissement par la SAFC (Le Clos des Tilleuls) situé aux Tilleroyes près des rues Gresly et Jeanne-Antide Thouret,

Il convient de dénommer deux nouvelles voies :

**- Rue Suzanne VALADON (1865 - 1938)**

Peintre Français, née à Bessines-sur-Gartempe. Elle est l'auteur de nus, de natures mortes et de paysages d'un style ferme et intense. Elle suscita le goût de la peinture chez son fils, Utrillo

**- Rue Berthe MORISOT (1841 - 1895)**

Peintre Français, née à Bourges. Belle-soeur de MANET, elle prit une part importante au mouvement impressionniste.

Dans le cadre de la construction d'un lotissement par la SAFC situé entre le Chemin des Montboucons et la rue Urbain Leverrier, il convient de dénommer une nouvelle voie :

**- Rue Général Charles DELESTRAINT (1879 - DACHAU 1945)**

Général Français, né à Biache-Saint Vaast, Chef de l'Armée secrète en France (1942), il fut déporté en 1943 au Struthof, puis à Dachau.

Enfin, à la suite de demandes réitérées par la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), d'un lieu de mémoire spécifique à cette page de notre histoire, la Municipalité propose de dénommer l'espace compris entre les rues Oudet et Antide Janvier, «Place du 19 mars 1962».

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

**M. BONNET :** Sur ce dernier point, je voudrais exprimer la surprise qu'on choisisse la date des accords d'Evian pour rendre hommage aux anciens combattants d'Algérie. Quand on voit l'évolution de l'Algérie qui méritait l'indépendance dans de meilleures conditions et les résultats qu'on a pu voir, il me semblerait plus approprié de rendre hommage aux anciens combattants en choisissant le nom de «Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord».

**M. LE MAIRE :** Je crois que vous avez mal compris, c'est précisément pour répondre à la demande de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie que nous vous proposons cette dénomination. Je pense que le souvenir du 19 mars doit rester dans la mémoire. Il ne s'agit d'ailleurs pas des accords d'Evian mais du cessez-le-feu en Algérie.

**M. BONNET :** Je préférerais qu'on rende hommage aux anciens combattants.

**M. NOT :** Je ne suis pas un historien mais je voudrais quand même, vu la jeunesse de notre collègue BONNET, lui pardonner car le 19 mars n'est pas la date des accords d'Evian. Ils ont été signés le 18 et c'est l'acte politique. Or le 19 mars, on commémore le cessez-le-feu entre les forces françaises et les forces constituées du FLN. C'est, si vous voulez, le symbole de la fin d'un combat, de la fin d'un conflit et je pense qu'il faut que cette page de notre histoire, même si elle est douloureuse, s'inscrive dans la mémoire collective. Il faut que les générations qui viennent n'aient pas honte de ce qui s'est passé mais comprennent que la France a fait le sacrifice de 30 000 morts au service de son drapeau et il n'est pas tolérable qu'on puisse l'oublier. Il n'est pas tolérable que l'oubli fasse un dernier et cruel linceul à ces 30 000 victimes.

**M. LE MAIRE** : Merci, Monsieur le Président de la FNACA.

**M. FERREOL** : Je crois que Pierre a dit beaucoup mieux que moi...

**M. LE MAIRE** : Je pense que tu veux intervenir sur les peintres français ?

**M. FERREOL** : Il y a peu de femmes peintres hélas et c'est vrai que c'est un petit geste que nous avons voulu faire puisqu'elles sont largement sous-estimées et sous-représentées dans les dénominations de rues.

**M. LE MAIRE** : C'est un geste qui méritait d'être fait pour la mère d'UTRILLO et pour la belle-soeur de MANET ainsi que pour le Général DELESTRAINT, déporté au Struthof et à Dachau.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces dénominations.

*Récépissé préfectoral du 30 décembre 1996.*